Bayonne, le 27 Mai 1871

En même temps que cette lettre j'envoie au pr. B. l'un et l'autre ouvrage d'un de mes amis, 1° [illegible] de Leven et Linz; 2° la copie de mon article sur les publications du pr. Cet [illegible] en vue de l'impression; je vous garde quelques [illegible] et très incomplet, car je n'ai pas le temps de faire un autre copie. Quant [illegible] pr. B. de vouloir bien accepter mon [illegible] Belgique une [illegible].

J'ai promis d'envoyer cet article à Paris avant le 15 juillet et comme il me faut [illegible] pour corriger, relire, modifier, etc je vous prie [illegible] au pr. [illegible] possible d'ici au 20 ou 21 [illegible] au plus tard, sauf rectification. Je tiens à ce [illegible] gratuite, et, quoique j'en aie [illegible] droit à la critique et la censure, je suis tout prêt à faire à mon article toutes modifications et formes que le pr. jugera convenables.

En attendant votre réponse, je le prie de croire, cher M. [illegible], à mes sentiments [illegible].

J. [illegible]

26, rue Bourgneuf.

contents sérieux, et, moroses et pacifiques: ~~Les ardents~~ Nous en passons que le député de l'Inde, M. de Richemont avait demandé la parole, à propos des députés arbitrages. Mais les ardents de la droite ont voulu discuter les pétitions sur le pouvoir temporel: la gauche applaudit Condin, quand M. Thiers, en quelques mots adroits et précis, a crevé le nuage gros ~~d'orages~~ de simplités: il a su contenter tout le monde et obtenir un ajournement indéfini.

Bay = 6 – VIII – 71

~~Je me permets~~ Il y a longtemps que je désirais écrire au prince L. L. Bonaparte, mais les événements m'en ont empêché; qui le sont accomplis depuis un an M. Inchauspé et M. Duvoisin m'assurent que le prince continue ses éminents travaux et que ma lettre a des chances de le point l'importune; je me permets donc de la lui adresser.

Je voudrais le prier de me faire connaître s'il a prd. connaissance de deux articles publiés par moi dans la Rev. de Ling., nos d'avril ~~1870~~ et de juillet 1870, le 1 d'n parus; le premier sur la phonétique basque, le 2d sur le livre de M. Blacké. Je serais très-honoré de recevoir les appréciations et les ~~critiques~~ remarques d'un aussi puissant critique.

Je désirerais aussi que le prince voulût bien, s'il est possible, me faire envoyer ~~les~~ s'il a imprimés, les catalogues de sa publication depuis 1866. Parmi les ouvrages précédemment parus, l'un d'eux me fait particulièrement envie, c'est celui nos 102, cant. des cant. Ils cagen ame in lebt dict. comparatif.

Le cache basque m'occupe en ce moment beaucoup; aussi ~~serait~~ me tarderait-il de voir paraître le présent volume annoncé; s'il n'est pas possible au prince, ou ~~le prie-t-il de~~ l'importance de cette publicn, d'en adresser un exemplaire, j'espère qu'il y aura bien un

par la Bibl. de Bayonne si je pourrais la consulter, car [illegible] serions dans la nécessité à un prix trop élevé pour nous.

En attendant l'honneur de votre réponse, je prie le prince Bonaparte de vouloir bien agréer l'assurance de mon dévouement le plus respectueux

J. V.

Bayonne, le 12 août 71

J'ai reçu ce matin l'aimable lettre que le pr. B. m'a fait l'honneur de m'écrire à la date du 9 août.

Puisque je vois qu'il n'a pas lu la Rev. de Ling., je m'empresse de lui envoyer la 2e livr. dont je lui ai parlé et qui contiendra 2 articles de moi en réponse à ceux par de vaines lettres pleines de gros mots il a bien voulu honorer ma faible connaissance scientifique, ainsi que deux grosses erreurs qu'il a commises. J'espère qu'il s'intéressera

Je n'ai point une antipathie aussi violente pour la nelle orthographe, puisque je l'adopte, seulement je la crois certain égard défectueuse et je voudrais la faire modifier seulement de manière à intégrer les changes phonétiques. Je ne prétends pas que le basque possède le v, mais je crois qu'il a le w semi-voyelle anglais (Guerra=Gwa), et que dans certains cas le b basque devient continu et tend vers le v. C'est donc seulement quand un mot basque qui a le vrai v est en désaccord complet avec les lois phonétiques, que je crois, mais peut-être à tort, que je manque d'élément suffisant; dans ce cas la lecture du mot en espagnol ou en français me paraît préférable, je reconnais avec reconnaissance ma complète ignorance sur la matière. Sa réponse me fera-t-elle plus clairement connaître son accord avec le pr. Bonap. sur la nature de la déclinaison basque?

Le 2e livr. que j'aurai reçu le public, à peine aperçu bas je lui interposerai alors que je désirerais et pourrais bien avoir le livre et avant lui, fait de recevoir celle qu'il voudra bien m'adresser.

Le livre de M. Dassonneville (Chrestomathie basque) a paru. M. Lamarque fils m'a annoncé depuis qu'il était en train d'imprimer un grammaire basque par un certain M. Hize de Bordeaux.

J'ai l'h. de prier le pr. Bonaparte de vouloir agréer l'assurance de ma vive reconnaissance et mon respectueux

Bay, — 16 — 8 — 71

J'ai reçu hier soir la lettre par laquelle M. Bonaffé — a bien voulu m'adresser ses félicitations bien
vivement sincèrement. ~~Je me proposais de~~ Comme il m'exprimait dans sa
lettre sa ~~crainte~~ : je me serais trouvé à vos offres
d'emprunter tous les ans un nombre plus grand
de 466 ; j'ai me proposais de lui indiquer les
mesures qu'il adopterait. Mais j'ai craint, en
prévoyant la vente objectée à la liste qui fait
vous lire.

Dans cas la publication soit différée dans l'intérêt de la Bibliothèque, il est probable qu'elle soit faite à la Bibl. Richelieu (Paris) où je pourrai la consulter à ma première voyage à Paris celle qui a trait à l'histoire Montfort si la pièce valait la
un compte rendu accidentellement dans les exemplaires, plus
tard que les nos 155 et 156 Naboth, puis 148 et
149 et 153 me paraissent pouvoir être détachés et
complétés indifféremment (en dehors de notice)

Je prie M. Bonaffé d'agréer mes remerciements sincères
et dévoués. et mon bon souvenir

G. P.

Biriatou le 2 Août 1871.

Monsieur le receveur de l'enregistrement,

J'ai l'honneur de vous adresser un procès-verbal ci-joint avec prière d'avoir la bonté de viser et enregistrer, et ensuite l'adresser à Mr le Garde Général des forêts à Bayonne.

Bayonne, le 20 Août 1871

Je m'empresse de faire connaître au prince L. Bonaparte que j'accepte avec reconnaissance les épreuves à mes articles qu'il veut bien m'offrir. Elles me pourront que m'apprendre beaucoup et m'aideront à corriger bien des erreurs. ~~Je serais volontiers~~ Car, si je ferai difficulté d'opinion avec le prince quant à la méthode et aux résultats, je reconnais au contraire son autorité absolue sur le terrain des faits pour lesquels il étudié le basque mieux que personne et le sait plus que qui ce soit au monde. Je serais volontiers engagé de me citer (avec son nom) les cas où le prince dans ses travaux futurs en viendrait à adopter mes opinions; dans le cas contraire, je vois d'ici ce qu'il dirait: c'est bien là, je crois, ce que le prince dirait; et cela est d'ailleurs conforme à toutes les traditions ~~reçues~~ courantes. Je ne crois pas les avoir citées en publiant la note relative à Yaungaitoa; car, dans ma pensée, cette note, inscrite à la main sur un ex. des observations sur le formulaire d'Arlaban, ~~était~~ destinée à figurer imprimée n'avait pas été publiée par le prince dans la prochaine édition.

Il me paraît en effet que la principale différence qui nous sépare est dans la méthode; je cherche, pour ma part, à appliquer au basque la méthode positive qui a si bien réussi pour les langues indo-européennes, la méthode de Bopp complétée et développée par le regretté Schleicher et ses élèves. ~~Il faut~~ Je crois que le but des études basques doit être la reconstitution du type primordial unique d'où sont sorties les dialectes actuels; de là la nécessité d'une comparaison incessante des dialectes les uns avec les autres; aussi chaque fait actuel n'a qu'une valeur relative: il ne s'agit pas de faire de la photographie du basque, mais de pénétrer au squelette; c'est pourquoi je ~~tiens~~ me suis demandé si l'ü était primitif, etc. jusqu'

~~Aurai~~ Dois-je me justifier du reproche de précipitation? Je crains peut-être mal faire en publiant ~~de~~ au fur et à mesure, de temps en temps, le résultat ~~de~~ de mes travaux. Ainsi par la phonétique, ai-je tort de dire (p. 424) que je regarde le présent d'indicatif comme une étude préparatoire qui doit fondre ensuite, ~~apprendre~~ et compléter, comme un cadre préliminaire à beaucoup de cases encore vides destinées à être plus tard remplies? Il faudra peut-être revenir entièrement

Quant à l'harmonisation des voyelles, j'ai parlé de l'échange ~~de~~ des ~~voyelles~~ parce que cette altération a lieu en biscayen, dans des langues dravidiennes et par suite touraniennes. Là katti-con transplus ku "à" fait katti-ki "au contraire"; katti plus "lu "pétrissage" fait katta-lu "à le contraire" qui devient lui-même en prenant le ku

kattu-la-ku = [Mendre, mitig, [illegible] dans le main
oide d'Hinomines que dire, eguin dau, eddu da, yaus lah
izer etc.]

Je me sert par travers son vers car le prince de Senecillant instruit
qu'il Royen et tui-interessant Roten un Bienaigne; jek le prie d'avoir
bien autre chose plus noble fait pendu longueth lettre tout fait par
quelques moments d'un
temps présent.

Son attendant avec et sentiments d'un voyageur incertain qui attend le
jour pour reconnaître ses routes, le crois que le prie vous fait
plaisir à lui rendre la promesse,
je le prie de valoir les agnus Dass. et mon dio. à Elisa yacob.

J. F.

P.S. Cant dans cet ordre d'idées que j'ai parlé (p. 124) de renseigne-
ments qui n'ont jamais été publication à faire, il me
pouvait s'agir que de "faits" (c'est que j'ai voulu dire par
de conclusions que l'on tire des faits eux-mêmes.)

Bayonne, 6 8bre 71

Je prie le pr. Bon. de vouloir bien m'excuser si j'ai laissé aussi longtemps sans réponse sa bien aimable lettre du 19 août ; mais j'ai eu à la fin d'août et au commt & 7bre des courses et des travaux de service, multipliés et absorbants ; puis j'ai eu la visite de mon père enfin j'ai été assez souffrant pendt 9.9. jours. Aujourd'hui que je commence à reprendre ma vie normale, je me hâte de profiter d'un avantage à remercier le pr. de son et affectueuse lettre. Elle est comme en temps si aimable et si obligeante qu'elle m'a profondt touché et que j'aurai hâte d'en exprimer au pr. ma vive gratitude.

Il est si vrai que je suis gêné dans mes études par le manque de livres dont ~~elles~~ plus que tout autre m'intéresse l'achat !

Il est inutile que le pr. et Mr Wagner précisent beaucoup pour répondre à ~~sa~~ sa lettre ; mais je le prie instamment lorsqu'il aura à m'écrire de vouloir bien me dire 1° si en lui envoyant ~~l'exemplaire~~ un exemplaire de la pièce concernant à Sa Majesté ; (je pourrais lui en envoyer un dans le cas contraire) ; 2° si je puis annoncer cet dans les articles cité dans la lettre à des amis les pr. récents, le pr. et notamment le mien ; 3° si je pourrai faire de cela quelque chose dans ma prochaine, un compte-rendu sommaire dans la Rev. de Ling.

Je prie le pr. B. de v. a. l'ass. Wagner de gl.

Mes

J. V.

M. le Maire de Sare se

m'a adressé

Bayonne, le 9 Juin 71

7.1

L'excellente et trop aimable lettre du pr. B. m'est bien arrivée le 25 mai mais je n'ai pu repondre plus tôt parce que je m'étais alité le 20 et que j'entre à peine en convalescence. J'ai eu du reste une maladie plus long. et plus gr. et fort, une sorte de fièvre typh. ~~dimin~~ ou ~~adynamique~~ pernicieux.

Je preferre incontestablement recevoir, au fur et à mesure qu'elles seront rédigées, les observations du pr. sur ma phonétique. Je recevrai donc avec le plus grand plaisir celles qui sont déjà prêtes et je les attends même avec une sorte d'impatience, puisque elles doivent corriger des erreurs et m'apprendre des faits.

Il résulte de ma correspondance avec le pr. que je suis fort ignorant en matières de linguistique finnoise; il est nécessaire que cela cesse. Je serais donc très-reconnaissant au pr. s'il voulait bien avoir l'obligeance de m'indiquer les principaux ouvrages à consulter; je le prierais ~~aus~~ notamment de me faire connaître les bonnes grammaires des principales langues à étudier. Le travail ne pourra évidemment que profiter à mes études basques. Toutefois, je ne pourrai consulter que des livres écrits en français, anglais ou allemand. L'œuvre de Castrén est elle considérable et peut-on facilement se la procurer?

Quant au compte-rendu projeté ~~par~~ du verbe du pr. j'ai réfléchi qu'en effet une analyse sommaire serait périlleuse; j'ai conséquemment

pris la résolution

~~l'intention~~ de donner à ce travail critique un certain développement. D'ailleurs mon intention formelle est, avant d'envoyer cette étude à l'imprimerie, de la communiquer au pr. : De cette façon les erreurs, les méprises, les mal-entendus pourront être facilement corrigés avant d'être devenus définitifs, et cela sans que le droit de critique souffre le moins du monde. — Il ne m'est pas besoin de dire que j'attends cet ouvrage, ainsi que les opuscules promis, avec assez d'impatience, car j'ai hâte de profiter des documents précieux, des innombrables faits nouveaux qu'il m'apportera.

Je serais bien reconnaissant au pr. s'il lui était possible de joindre à son envoi un exemplaire de sa dernière édition des notes sur le prône (n° 154) et du catéchisme en euzcoan, salazarais et roncalais (n° 150). Je sais très-bien que je suis fort audacieux en faisant cette demande ; mais il m'est venu à l'esprit que le cantique des trois enfants ne contient guère que des substantifs et, pour étudier un dialecte basque il faut avoir des phrases complètes, avec verbes (quant au haut-navarrais, les ~~coplagues~~ coplas qui contiennent des phrases complètes, suffiront). Il ne m'est pas possible, faute de temps et d'argent d'aller moi-même étudier ~~ses~~ ces dialectes sur les lieux

D'ailleurs, si cette requête est excessive et importune, le pr. aura qd à la considérer comme non avenue. ~~J'ai~~

Je pars aujourd'hui même pour aller passer près d'un mois auprès de mon père, afin d'y achever ma guérison complète. Je prie donc le pr. de vouloir bien d'ici au 14 10bre inclusivt m'adresser les communications à la Réole (Gironde). Cette simple indication, avec mon nom, suffira.

Je prie le pr. de v. b. ag. l'ass. de m. div. l. pl. resp.

[signature]

La carte linguistique sera-t-elle mise dans le commerce?

J'adresse en même temps que cette lettre au pr. le 2e fascicule de la Rev. de ling. contenant le fin de ma thèse. Les 2 dix pages ne me plaisent plus, elles ont été écrites il y a 7 ans qd j'avais encore la fougue d'une réforme un peu radicale.

Bayonne, le 21 Janvier 1872

J'ai bien reçu, le 14 Janvier, l'excellente lettre que le pr. B. a bien voulu m'écrire à la date du 11 ; je le remercie beaucoup de m'avoir donné l'explication de la classification morphologique aujourd'hui définitive que m'a formulée M. Prôme. Je lui exprime aujourd'hui même par la poste ma vive reconnaissance. J'ai lu avec grand intérêt l'article basque (vrai) de l'Encyclopédie générale sur le basque, je me promets d'y revenir simplement pour la question des dialectes. Je pourrai donner plus tard, si la publication continue, une note rectificative.

J'attends toujours l'appréciation du pr. sur cet article. Il est probable que je le recevrai prochainement avec le mien envoyé par le pr. mais bien me promettre et que j'espère de jour en jour avec un désir croissant et une impatience assez légitime d'après ce que m'en dit le pr. — Je lirai et relirai attentivement et à diverses reprises avant de rédiger mon compte-rendu qui sera muet sur le communisme du pr.

Quant au spécimen basque donné par moi dans la Revue de Linguistique (déc. n°), je reconnais l'inexactitude de la transcription. La critique du pr. sur ce point me paraît fondée, mais cet article a déjà 2 ans de date, pendant ces 2 années, j'ai beaucoup appris et beaucoup changé d'opinion sur beaucoup de points.

Quand M. d'Abbadie sera de retour en Gascogne,

j'ai lui demandé communic[n] d'la carte linguistique. ~~Je ne sais~~ Il me répond de l'attendre ; je me mis par raison en état de l'étudier entièrement.

Je remercie beaucoup la pr. de vouloir bien me donner sur la manière relative aux langues finnoises. Je lui serais très reconnaissant de vouloir bien me donner ces ren. très ; en attendant, je vais me faire venir les 3 brochures d'Ahlq dont j'ai donné les titres dans un catalogue d'Eichstädt de 1864.

L'examen attentif du tableau de classific[n] me montre qu'en somme je suis plus d'accord avec la pr. qu'on ne paraît pas le croire. Le hongrois est tout-à-fait un finnois, un tamoul du Nord, mais il leur ressemble plus qu'au sanscrit ou à l'hébreu ; c'est comme p.e. le pin maritime qui ressemble plus au sapin qu'au chêne, tout en formant une espèce particulière et originale. Mais, de même que sapin, pin, chêne, sont des arbres qui ont des caract. gen[x] communs, de même hong, finn, dan, fin, ung, lèp sont des langues produites de l'organisme humain ; et comme le développ[t] des org. humains s'est fait partout de la même façon, il semble logique d'admettre que dans la marche successive des ~~choses~~ langues à travers les âges d'évolution humanitaire, il a dû y avoir des ressemblances nombreuses et que par suite une même méthode ~~doit~~ présidera à l'étude de chacune. La question est de tirer la limite : ainsi le verbe hongrois ~~est-il~~ a-t-il ~~des~~ conformations modèle ~~général~~ ? qui semble général ? C'est ce que m'apprendra l'étude ~~des faits~~ et après réflexion minutieuse et approfondie du verbe en hongrois.

Je prie M. de v. l'ass. de m. d. h. resp.

Bayonne, le 18 fév 72

9

Je ne veux pas tarder d'avantage à accuser réception au pr. B. de sa bonne lettre du 10 de ce mois et de remercier pour son appréciation de mon article : c'est tout à fait en fait. Du reste, quelle que soit la rigueur du pr., je m'attends pas à reconnaître ses reproches fondés, au moins en grande partie. Il faut en effet attribuer la cause de mes erreurs à ma tentative imprudente et prématurée ; j'aitpas hâte d'arriver à une solution, un but, une fin. Mais je crois ceci fructueux pour dommageable en somme puisque j'ai toujours tiré de mes déboires d'ignorance et de négligence de droit de la critique, de mes études postérieures en sl, beaucoup de plus habitude que moi.

Je n'ai disposé les ancien textes dont on parle le pr., excepté le N. T. et l'Imitation dont je n'ai pu découvrir ici aucun exemplaire même à emprunter pour le. M'Allaire lui-même n'a déclaré ne pas l'avoir. Je n'en connais que le extrait donné par Mahn.

Lorsque Chevoi le pr. me sera parvenu, je m'empresserai de lui en accuser réception. Je ne tarderai point à connaître : 1° si Schleicher, et un philologue quelconque, comment pourrai-je laisser égarer à Paris d'aussi précieux publications ?

Je pr. S. p. M. a. l'a. d'h. j. l. pl. hte

Bayonne, le 27 fév. 72

J'ai bien reçu le 19 fév. t.a la lettre de M. B. du 17 et les autres. Je remercie beaucoup le Dr. de cet envoi, mais j'ai dû je vais mal venir à en demander la continuation. Le développt de ces notes est trop considérable pour que je perde un seul instant à imposer cette corvée au Dr; quand j'aurai demandé cette critique et insisté pour l'avoir, je croyais qu'il suffisait qu'il voulût bien sommairement, relevant mes erreurs matérielles, dont la matière raisonnée, je me puis discuter avec le Dr. au sujet de ses notes.

Quoiqu'il en soit, je tiens à lui assurer qu'à l'avenir je tiendrai compte de sa critique et je la citerai textuellement et nominativement quand je lui ferai des emprunts. Dans ma thèse, j'ai cité personne, pour plusieurs raisons, mais surtout étant d'abord de présenter un cadre particulier, un plan satisfaisant à saisir. De même, quand je parle de M. Lombroso comme d'un savant excellent, je n'ai pas songé qu'il pouvait y avoir là un mérite quelconque; j'ai voulu dire que le fait était connu, emprunté par moi aux ouvrages du Dr. qui avaient un caractère de véracité et de certitude absolu.

M. Inchauste, que j'ai vu avant-hier, me fera remettre les fiches annexées du Dr. qu'elles lui parviendront; mais il ne les attendra pas ici. J'en accuserai réception.

Le 3e no de la Revue de Lyon (janv. 72) contient 3 articles bibliographiques de mes relations au Congrès. Je dirai incessamment prochaines exemplaires; dès qu'ils me parviendront, je m'empresserai de les adresser au Dr.

En terminant, je remercierai le Dr. de sa bienveillante attention à mon égard. J'espère aussi que le temps et le travail aidant, je pourrai arriver à faire [illegible]

chose pour le Parisien. Mais je ne cesserai pas mes publications parallèles, toujours faites et d'ailleurs avec vigueur et sous l'inspiration de l'inventeur ; ce sont comme autant de points de repère, de jalons, d'entreprises hardies de tentatives audacieuses à l'aide desquelles, malgré maints revers, j'avance (un peu toujours plus loin). Déjà, j'ai reconnu par moi-même bien des erreurs, des inexactitudes, des insuffisances dans ma chronique ; je dois beaucoup à un sujet au lieu d'avoir pu droit aussi me procurer.

Je pr. la pr. de vouloir bien agr., avec tous mes remerc. et mes sincères excuses, l'ass. de ma vive consid. et de mes sent.

M

Bayonne, le 31 Mars 1872

Ayant été un peu souffrant ces jours derniers, j'ai pu écrire plus tôt au prince Bonaparte pour le remercier de son envoi. Les deux brochures m'ont été remises par M. Inchauspe, avec un empressement dont je lui sais un gré infini, le 26 mars jour où elles arrivent. Je les ai déjà parcourues à plusieurs reprises et j'ai un goût qui me ramène chaleureusement vers elles. Quel précieux travail que le vôtre, surtout lorsque les 3 parties seront complètes!

Je remercie aussi le prince de l'indication qu'il veut bien me donner dans sa lettre du 18 (article hongrois sur le basque). J'ai écrit le jour même à un de mes amis qui est en ce moment à Temesvar, en le priant de me procurer ce mémoire si cela est possible. Cela va me faire à étudier le hongrois.

Dès que j'en aurai le temps, je m'occuperai de relire ~~la plume~~ la à la main, le mémoire du prince, auquel je communiquerai mon analyse et mes observations avant de les envoyer à la Revue de Linguistique

Je prie le pr. de v. a. l'ass. de mes hom. et pl. mp.

W.

Bayonne, le 6 Juin 1872

Je m'empresse d'accuser réception au prince Bonaparte de sa lettre du 4 et des manuscrits qui me parviennent à l'instant. J'ai lu les observations du prince ; bien loin général m'eût affligé, si le prince n'avait ajouté « sans rancune » : j'espère donc qu'il n'aura pas été blessé de mes critiques, et je vais les ~~imp~~ faire imprimer, après les avoir relues et modifiées quelque peu : je supprimerai les dent citations inexactes. Quant au fond, je ne suis pas encore convert. Je sais bien que, pour la racine positive de faits sont des faits ; mais, dans le verbe transitif auxiliaire, il y a un fait, la présence de u (ou ay) ; que ~~ba-au~~ est au soit identique à au « ci-ci », ce n'est plus un fait évident au même titre. Hélas ! je sais bien que j'ignore encore, en basque et en linguistique générale, bien des choses ; et si je crois voir mon « édifice » commencer à s'élever, je ne prétends point qu'il soit absolument solide et qu'à un moment donné un accident ne vienne m'obliger à tout recommencer .... c'est un disant dont je me corrige de jour en jour, mais il me faut encore beaucoup et longtemps travailler. La critique est aisée, mais l'art est difficile : je m'en aperçois bien.

Je regrette que le prince se soit fatigué pour me

lire et pour écrire ses réponses, je lui demande pardon de ~~l'avoir~~ lui avoir occasionné un travail aussi fastidieux. Je l'en remercie pourtant vivement et le prie bien sincèrement de vouloir bien agréer, avec mes remerciements et mes excuses, l'assurance de mon attachement et de mon dévouement respectueux.

Julien Viaud

26, rue Bourgeois

Bay = 6 - VII - 72 13

Je n'ai pas commencé ma pièce
encore montré, mais je compte bien
encore en écrire. J'aimerais changer la partie
relative à la Chevauchée initiale, si j'en interroge
la fraîcheur propice par mais ou pas. que les
additions et corrections qu'il a trouvées
soient lui-même.

Un de mes amis et Gand m'avait
demandé et lui indiquer les ouvr. pour
l'étude de peinture et sculpt. esp. Je lui ai
indiqué publications ou pas. parues de
n° 61, 62, 63 de Conséquent. et 1862 : et
p. a bientôt elle Gand ? Je vais aussi,
Bibl. pop.
beaucoup de commandes pour moi-même à faire

T. à. à.

Bay. 25 - VIII - 73

M 23/jan./1873

Conformément aux instructions que m'avait données M. le Baron de B. j'ai eu soin d'adresser à M. le Maire de Bayeux [illegible] adressés à M. le Rédacteur en chef du journal [illegible] qui a fait la nouvelle à la Société [illegible] Londres. J'en conclus qu'il a reçu ces livres et je me suis empressé d'en faire adresser, avec ses remerciements, à M. le Rev. M. Pigg, l'exemplaire supplémentaire de Bayeux sur lequel je me permets d'appeler son attention. Il contiendrait un article de moi sur le vieux Bayeux, sur ses ruines, et les souvenirs qui s'y rattachent et je croirais devoir à M. B. que cet article contient pour M. Pigg [illegible] et agréable.

Dans le cas où M. B. lui a fait connaître l'adresse de M. Pigg aurait-il [illegible] à M. Pigg un exemplaire [illegible] et M. B. m'autoriserait-il à reproduire ici dans le journal l'[illegible] dont il [illegible] connaissance ?

Je me permets d'appeler [illegible]

qu'ici on l'honore et lui adresse ses vœux, relatifs à la Bibliothèque publique, ~~[illegible]~~ et aux galeries.

Je me suis mis à l'étude de l'Anglo-Saxon, et comme je pourrais être amené à consulter, pour l'histoire de la publicité, les pp. des Rois, Parlements et Assemblées, je pense donner ici une idée de l'ouvrage, [illegible] de ces pp. sur la publicité, soit particulière de France

~~La pp. B. [illegible]~~ a pris ombrage, à l'occasion, de l'obligation de la publicité comme (depuis 71). Le mandat de son [illegible] parte à mon sujet complété.

Le pays pp. est un P.a, qui a vu et lu ses rois et ses pp. parl. [illegible]

Mes vœux.

J. Bl

15.1

Bayonne, le 6 7bre 1877

C'est hier seulement que j'ai reçu la lettre du pr. B. datée du 15 écrite que je trouvai dont je le remercie sincèrement. Je le remercie aussi pour les observations qu'il a bien voulu faire sur mon dernier article bibliographique. Mais je lui demande la permission de lui présenter ici q.q. explications.

Le ton de la lettre du pr. m'a en effet fait beaucoup de peine, parce qu'elle m'a semblé avoir été inspirée par des sentiments dont je serais désolé que le pr. fût animé à mon égard. Je n'ai jamais ni pensé ni dit que tout ce qu'on ~~avait~~ écrit avant moi n'est presque rien du tout ; j'ai écrit, ce qui est tout différent, que « jusqu'ici le basque n'a été que très peu traité scientifiquement ». Si l'on inscrivait ~~[illegible]~~ en effet sur 2 ~~[illegible]~~ listes parallèles comprenant l'une les travaux philologiques, empiriques ~~[illegible]~~ grammaticaux (le bizcayen [illegible] biscayen) l'autre, les écrits scientifiques linguistiques analytiques (et en [illegible] ~~[illegible]~~ tous du pr. dont j'ai pu constater un grand besoin ~~de [illegible]~~ que je n'ai jamais pu songer à juger [illegible] superficielle), il est incontestable que la 2de liste serait très-courte comparativement à la 1re, et comparativement à ce qui se faisait dans le domaine indo-europ., sémitiq. et même finno-ougrien. Je ~~[illegible]~~ crois ~~[illegible]~~ que le but de la linguistique est le rétablissement des formes primitives et non l'art de parler et d'écrire correctement ~~[illegible]~~ (sous sa forme actuelle une langue donnée). Voilà à quelle pt. de vue ~~je me~~ plaçais dans mes jugements.

~~Quant~~ Quant à mes compte-rendus des publications du prince, je ne l'ai publié qu'après y avoir corrigé ~~les~~ celles des erreurs matérielles

que le pr. avait bien voulu me signaler dans ses notes critiques ; j'avais eu soin de leur communiquer la note vide que j'avais faite à la p. où je résume ma théorie orale ; cette note vide avait été complétée et rectifiée conformément aux pr. que j'avais interalia mes pr. mss. et publiée dans la Gazette Méd. 20 Juin 1903 - 202).

Dans l'article où le pr. me reproche à tort le contraire de son opinion à propos de [illegible], la passage que j'ai cité [illegible] n'a pas [illegible] et j'ai été amené à le reproduire parce que j'avais eu une [illegible] avec [illegible] qui m'avait [illegible] à propos de [illegible]. Je n'ai pas [illegible] d'autre [illegible] et mentionné comme par parenthèse que j'invoquais l'appui du pr. [illegible] à mon opinion in [illegible], d'ailleurs, j'avais reproduit intégralement et auparavant (p. 195) le passage où l'opinion contraire du pr. est exposée. Si j'ai pu rappeler [illegible] c'est parce que j'avais [illegible] que je ne voulais pas faire. [illegible] que [illegible] et [illegible] à propos [illegible] connaissais que [illegible] et n'ai pu par [illegible] comme j'aurais pu le faire [illegible].

Mais la objection du pr. sur la mentalité [illegible] comme une [illegible] indirecte qui m'a été fort sensible. Je prie le pr. de me dire si je l'ai parfois impolitement en lui demandant [illegible] dans les psychoses passives dont je m'occupe [illegible] parfois spontanément. Si je l'ai fait, j'ai eu bien tort et je regrette vivement de ne pas [illegible]

comme [piét.] M. d'Abbadie (lequel par parenthèse ne doit ~~pas être~~ pas précisément être rangé parmi les bibliomanes qui immobilisent sans profit pour aucun les livres précieux) la chance d'avoir une fortune considérable.

Je n'ai d'autre ~~moyen~~ que le traité de 2400 pages que je n'aurais certainement acheté en m'imposant ~~[illegible]~~ ~~des sacrifices~~ [illegible] ~~[illegible]~~ et si j'ai acheté un petit livre [illegible] c'est qu'il était l'un de ceux où je trouvais (le plus de facilités pour concilier mes devoirs administratifs et mes goûts de linguiste.) (les articles écrits [illegible] ne sont point payés.) Aussi, ai-je dû me passer de bien des livres ~~[illegible]~~ qui m'eussent été nécessaires puisque je me suis imposé ~~de~~ des privations pour en acheter quelques-uns des plus indispensables. Or, les ~~moindres~~ moindres livres de [illegible] arrivant dans le commerce y sont cotés des prix généralement excessifs pour mes faibles ~~ressources~~ ressources.

Je prie S. E. de v. e. [illegible] la nouv. ass. de mes sent. de reconn., de resp. et d'entier dévouement.

[signature]

P.S. — ~~C'est M. Inchauspe notamment qui m'a dit que le basque de Bonneau était très-clair et très-suffisant.~~

La 3e édition d'Axular est sans valeur « au point de vue bibliographique et linguistique », parce qu'elle ne reproduit pas fidèlement le texte original. Si ~~M. Inch.~~ l'éditeur s'était borné à corriger les fautes typographiques, il en serait autrement. Mais il a bouleversé le livre ~~[illegible]~~ et il y a ~~[illegible]~~ intercalé des passages entiers de sa main ~~écrits par lui~~. Au reste, parmi les gens du pays ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ qui tiennent tant à leurs exemplaires des vieilles éditions ~~et n'achètent point~~ la nouvelle n'est ni répandue, ni recherchée (ni appréciée).

Au surplus ...

Vinson à Bonap.

- 27 mai 1871
- 6 août 1871
- 12 " "
- 16 " "
- 20 " "
- 6 oct. 1871
- nov. 1871
- 21 jan. 1872
- 18 fév. "
- 27 fév. "
- 31 mars "
- 6 juin "
- 4 juillet "
- 25 août 1873
- 6 sept. "

- 1 lettre de "Roland Bonap." à Vinson
  26 mars 1892

- 2 lettres de "Girard de Rialle" à Vinson
  3 juil. 1875 et 14 jan. 1876

~~- Bonap. à Vinson (74 autogr.)~~

- Vinson à Bonap. (15 brouillons)

- Roland Bonap. - 1

Microfilm
N° 491 à 507
25-X-68